

## 2.—Répartition des récoltes canadiennes de céréales, années terminées le 31 juillet 1950 et 1951

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Report, 1 <sup>er</sup> août 1949.....	102.4	60.5	29.7	11.9	10.7
Production de 1949.....	371.4	317.9	120.4	10.0	2.3
Importations <sup>1</sup> .....	2	0.4	0.1	2	2
<b>Total, approvisionnement.....</b>	<b>473.8</b>	<b>378.8</b>	<b>150.2</b>	<b>21.9</b>	<b>13.0</b>
Exportations <sup>1</sup> .....	225.1	20.5	20.8	10.0	3.0
Consommation canadienne—					
Alimentation.....	47.1	5.2	0.2	0.1	2
Semences.....	36.6	28.2	11.4	1.3	0.3
Emploi industriel.....	2	—	11.4	0.6	4.7
Perte au cours du transport et du séchage.....	0.3	0.1	0.1	0.1	2
Provende animale et déchets.....	52.5	279.9	86.0	3.4	0.5
<b>Total, écoulement.....</b>	<b>361.6</b>	<b>333.9</b>	<b>129.8</b>	<b>15.5</b>	<b>8.5</b>
Report, 1 <sup>er</sup> août 1950.....	112.2	44.9	20.4	6.4	4.5
Production de 1950.....	461.7	419.9	171.4	13.3	4.7
Importations <sup>1</sup> .....	2	1.0	2	2	0.9
<b>Total, approvisionnement.....</b>	<b>573.9</b>	<b>465.9</b>	<b>191.8</b>	<b>19.8</b>	<b>10.1</b>
Exportations <sup>1</sup> .....	241.0	35.4	27.4	9.4	4.1
Consommation canadienne—					
Alimentation.....	51.1	5.2	0.2	0.1	2
Semences.....	35.9	29.8	13.6	1.3	0.7
Emploi industriel.....	0.3	—	11.1	0.6	3.6
Perte au cours du transport et du séchage.....	1.4	0.4	0.6	0.1	0.1
Provende animale et déchets.....	55.0	300.0	85.4	5.1	0.4
<b>Total, écoulement.....</b>	<b>384.7</b>	<b>370.7</b>	<b>138.3</b>	<b>16.5</b>	<b>8.9</b>
Report, 31 juillet 1951.....	189.2	95.2	53.5	3.3	1.2

<sup>1</sup> Les exportations et les importations de blé, d'avoine, d'orge et de seigle comprennent respectivement la farine exprimée en blé, l'avoine roulée exprimée en avoine, le malt exprimé en orge et la farine de seigle exprimée en seigle. <sup>2</sup> Moins de 50,000 boisseaux.

*Dispositions sur les prix et les ventes.*—Au début de la campagne agricole 1949-1950, la Commission canadienne du blé a dirigé les ventes d'avoine et d'orge de l'Ouest par l'intermédiaire de pools obligatoires. Un pool libre a été également organisé pour la graine de lin de l'Ouest au cours de la même campagne, mais les prix du marché public sont demeurés bien supérieurs au prix initial du pool, qui n'a vendu qu'une petite quantité de lin. Le commerce du seigle a été fait exclusivement par des institutions privées.

On a versé aux producteurs, pour l'avoine, des paiements initiaux de 65 cents le boisseau, pour l'avoine n° 2 de l'Ouest canadien en entrepôt à Fort-William et à Port-Arthur, et l'on a fixé des prix différentiels pour les autres classes. A la livraison, les producteurs ont reçu le paiement initial, moins les frais de transport et les autres frais d'administration à la tête des Grands lacs. Après la fermeture de la campagne